



**PROCÈS VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DE LA 330<sup>ème</sup> SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES  
DE CHAUMONT/NOGENT (Haute-Marne)**

**N°56 2014**

*Le samedi, 05 Avril 2014, à 09h30, après convocations de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) de la 330<sup>ème</sup> section des médaillés militaires de Chaumont/Nogent (Haute-Marne) s'est réunie au cercle-mixte du 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, Quartier d'ABOVILLE à Semoutiers.*

*Après que le contrôle de présences soit effectué, il est constaté que :*

- \* 68 adhérents de l'association sont présents,*
- \* ou représentés par 42 pouvoirs retournés,*
- \* sur un total de 182 membres.*

*Ces derniers se répartissent de la façon suivante :*

- 130 titulaires,*
- 19 associés,*
- 33 Dames d'Entraide et veuves.*

*L'Assemblée est présidée par Jean-Pierre PAQUET, président de la S.N.E.M.M. / 330<sup>ème</sup> section Chaumont/Nogent.*

*En l'absence du titulaire, le secrétariat est assuré par Francis PICARD, 1<sup>ER</sup> vice-président de la S.N.E.M.M. / 330<sup>ème</sup> section Chaumont/Nogent.*

*Le Président constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'Assemblée peut valablement délibérer et qu'elle peut prendre les décisions à la majorité requise.*

❖ *La séance est alors ouverte par lui-même. Il remercie de leur présence, les Présidents des sections de l'UD, et ceux venus en amis.*

*Puis il énumère les noms de tous ceux qui nous ont quittés en 2013, en précisant qu'un hommage avec minute de silence, leur sera rendu en fin de matinée à la stèle du régiment.*

*Il demande de ne pas oublier aussi, ceux qui malades, hospitalisés et autres n'ont pu se joindre à notre assemblée.*

*Dans cette année du centenaire, le Président remémore qu'il faut toujours garder à l'esprit le grand sacrifice de nos anciens lors de la grande guerre.*

*Enfin il remercie le 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie qui malgré les exercices et manœuvre en cours, nous accueille dans ses murs.*

*Ensuite, il rappelle l'ordre du jour :*

- **09h40** - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) ;
  - Rapport moral des activités de 2013 par le président de la section, Jean-Pierre PAQUET ; à l'issue vote pour approbation ;
  - Rapport financier de l'exercice 2013 par le trésorier, Jean-Claude LEGROS ; puis quitus de la commission de contrôle par les contrôleurs, Henri SCHERRER et Serge CAPPE ; à l'issue vote pour approbation de ce rapport ;
  - Présentation du budget prévisionnel 2014 par le trésorier, Jean-Claude LEGROS ; à l'issue vote pour approbation ;
  - Présentation des nouveaux arrivants par le 1<sup>er</sup> vice-président, Francis PICARD ;
  - Annonce par le Président des prévisions des activités 2014/2015 ;
- **10h25** Election des membres du comité de section et du bureau puis de nouveaux membres associés au sein de notre section ;
- **10h40** Présentation du nouveau comité et bureau, clôture des travaux ;
- **10h45** Présentation du 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie par le Capitaine RENAUT ;
- **11h10** Exposé du colonel (H) DUTAILLY sur les Médailles Militaires remises dans des conditions exceptionnelles ;
- **11h30** Accueil des autorités ;
- **11h45** Mot d'accueil aux autorités par le Président, et allocution des autorités ;
- **12h20** Dépôt de gerbe à la stèle du régiment ;
- **12h40** Remise de médailles et diplômes d'honneur conclus par un vin d'honneur.

❖ *Le rapport moral 2013 est lu par le président, Jean-Pierre PAQUET. Parmi toutes les réflexions et les activités effectuées au nom de la 330<sup>ème</sup> section des Médailles Militaires de Chaumont-Nogent, nous pouvons retenir principalement :*

- *Son insistance tout d'abord, sur la valeur de chaque adhérent qui par leur soutien donne à la section toute sa force, mais aussi que la démarche de tout un chacun est de faire connaître notre association au travers des personnes non-adhérentes.*

*Notre section est forte de 182 membres qui se répartissent comme mentionné en supra.*

- *L'énumération de toutes les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2013 par la section, tant à CHAUMONT que dans les environs proches mais également à Paris. Celles-ci correspondent à des évènements de commémoration, de devoir de mémoire et d'accompagnement à leur dernière demeure de membres de la Médaille Militaire et pour Paris des ravivages de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Cela représente 43 sorties de notre drapeaux. A noter qu'en 2013 l'activité, liée au devoir de mémoire et au ravivage de la Flamme sur la Dalle Sacrée avec les collègues, a concerné 130 adolescents collégiens de l'arrondissement de Chaumont.*
- *La suppression, des Brevets d'attribution sous leur forme actuelle pour la Légion d'Honneur et la Médaille Militaire ainsi que les autres Ordres, est voulue par le Gouvernement dans un souci d'économie. Mais la principale conséquence négative que ceci entraîne : nous n'avons plus connaissance des nouveaux promus, y compris leur domicile. Ce problème gêne considérablement le recrutement de nouveaux membres.*
- *Notre soutien actif fut réalisé au colonel (H) DUTAÏLLY, président de l'UNC 52, pour la fête des drapeaux à Bourdon/Rognon, le dimanche, 23 juin 2013. Cette action forte de 160 drapeaux d'associations patriotiques de tout le département fut fortement appréciée, car elle a permis que cette fête se déroule le mieux possible avec émotions et solennité et qu'elle soit présentée au public comme un évènement de considération importante de la République par la présence de nombreux élus parlementaires, départementaux et communaux ainsi que des représentants préfectoraux, d'autorités civiles et militaires. Par cette représentativité, notre Pays démontre qu'il honore et témoigne sa véritable reconnaissance envers tous ceux qui ont donné pour elle, que ce soit par des actes de bravoure ou tout simplement de leur personne. Enfin cette action de mémoire, à garder encore constamment à l'esprit, doit permettre d'user d'influence pour que notre Patrie continue à évoluer favorablement et permette à tous ses ressortissants d'être heureux et fier de revendiquer leur appartenance à la France avec tous ses symboles.*
- *Notre présence de la section (y compris en délégation représentative de l'union départementale), s'est effectuée au Congrès National d'Avignon, les 18, 19 et 20 juin 2013, concernant la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire. Nous ne revenons pas plus en détail, puisqu'un compte-rendu a été fait au retour et depuis paru dans la revue. Il peut être revu dans l'historique de notre site internet. Il ressort malgré tout un sentiment que le siège est en décalage avec la base. En particulier la gestion de l'abonnement à la revue a été mal organisée et présentée. Enfin son contenu ne reflète plus vraiment ce qu'attendent les sociétaires comme l'absence des activités des sections. Par contre les dossiers, comme l'organisation de cérémonies ou d'explications des protocoles de la République etc sont fortement appréciés pour donner des bases aux organisateurs des activités dans les sections.*
- *Vis-à-vis de nos anciens en difficulté, hormis des interventions auprès différents organismes sociaux, il a été procédé à la remise de colis de Noël pour agrémenter leurs fêtes de fin d'année. Quant aux plus jeunes en problème analogue et en fonctions d'éléments donnés par le siège national, des démarches de fournitures de layettes sont entreprises vers des associations caritatives locales. Cette action est menée sous l'autorité de notre vice-présidente, Michèle LEGROS.*

*A l'issue le rapport moral est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.*

❖ *Le rapport financier, arrêté au 31 décembre 2013, est donné par le trésorier, Jean-Claude LEGROS. Nous retenons les points essentiels :*

- *Toutes les cotisations sont à jour.*
- *Trois d'entre-elles sont à la charge de la section pour des raisons de grandes difficultés variées des adhérents concernés.*
- *La récupération des cotisations dite « revue » est à réétudier pour l'avenir en rapport à toutes les difficultés que cette action a présenté.*

*Trois colis pour Noël ont été donnés pour des adhérents en maison de retraite. Une visite plus particulière leur a été faite à cette occasion, ce qu'ils ont beaucoup apprécié.*

*Le budget 2013 a été tenu : prévu à 1500,00 Eu ; engagé 1404,00 Eu. Les engagements sont sur médailles, disque dur, caisses pour vaisselle, machine à café, fournitures diverses.*

*L'arrêté annuel est de : 2583,03 Eu, avec un résultat positif de : 678,30 Eu.*

*Après intervention des contrôleurs aux comptes, messieurs Henri SCHERRER et Serge CAPPE, quitus en est donné au trésorier à l'unanimité.*

*A l'issue le rapport financier est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.*

*Puis toujours par le trésorier, le budget prévisionnel 2014 est présenté à l'assemblée. Il sera de 1500,00 Eu ; les achats et dépenses s'orientent sur : apéritif AGO 2014, médailles, batterie ordinateur, piles pour sono, fournitures diverses...*

*Celui-ci est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.*

❖ *Une présentation de nos nouveaux adhérents à l'assemblée, est faite avec appel de leur nom par le 1<sup>er</sup> vice-président Francis PICARD :*

*Il s'agit de messieurs Emile BACCON, Jacques BLUETTE, Charles CHENAL, Laurent DELON, Serge DORLET, François DOUILLOT, Pascal FILIPOWICZ, Françoise HOGNON, Denis JECKEL, Gérard LARDIN, Claude MONGIN, Patrick MOURER, Michel PERRIN, Robert WILLEMOT.*

❖ *Les activités qui se sont déroulé et qui se dérouleront en 2014 jusqu'à début 2015 sont données par le Président :*

- \* *19/01/2014 → repas-galette des rois à salle des fêtes de Brottes avec une participation record ≥ 200 personnes ;*
- \* *05/04/2014 → A.G.O. au 61<sup>ème</sup> R.A. à Semoutiers ;*
- \* *11/04/2014 → ravivage de la Flamme sur la Dalle Sacrée sous l'Arc de Triomphe à Paris avec le Collège de Colombey-les-2-Eglises ;*
- \* *08/05/2014 → Dépôt d'une gerbe en commun de la LH et de la MM avec l'ONM à la cérémonie du 08 mai au Monument aux morts de Chaumont. Cette activité devrait être régulièrement reconduite à l'avenir ;*
- \* *09/05/2014 → ravivage de la Flamme sur la Dalle Sacrée sous l'Arc de Triomphe à Paris avec le Collège de Châteauvillain ;*
- \* *Du 15/05 au 27/05/2014 inclus → une activité très particulière concernant notre section va se dérouler : Monsieur Jean-François BARANSKI, adhérent à notre section, est bénéficiaire du titre de la Reconnaissance de la Nation.*

*A ce sujet, il va lui être remis par le Consul de France honoraire à Miami, sur ses lieux de domicile et de vie actuels aux Etats-Unis, la Médaille de Reconnaissance de la Nation au cours d'une cérémonie patriotique avec les anciens combattants américains. Notre section sera représentée par le président, Jean-Pierre PAQUET, son épouse Dame d'Entraide, Dominique PAQUET ainsi que le 1<sup>ER</sup> vice-président, Francis PICARD, son épouse Dame d'Entraide, Agnès PICARD. Les frais de voyages, d'hébergement et de vie sur place seront à leur charge. Seuls les frais de représentations seront pris en compte par la S.N.E.M.M.. En leurs absences notre Section sera dirigée par le 2<sup>ème</sup> vice-président, Jean-Claude LEGROS.*

*Au cours de ce séjour, il sera remis aussi particulièrement à titre de dépôt prolongé, notre ancien drapeau de l'ex-section de Chaumont dans un musée situé à PUNTA GORDA en Floride. En échange, il devrait nous être confié une bannière étoilée, c'est-à-dire un drapeau des Etats-Unis. A notre retour, celui-ci sera déposé au siège national de la SNEMM. C'est le lieu absolument approprié pour mettre cette bannière en valeur pérenne.*

*Pour l'ensemble de ces actions et démarches, nous avons l'assentiment, complété d'un jugement favorable, d'un témoignage d'estime et de satisfaction du siège, en la personne de notre Président Général, Jean-Paul MARTIN.*

- \* *03/06/2014 → ravivage de la Flamme sur la Dalle Sacrée sous l'Arc de Triomphe à Paris avec le Collège de Nogent-en-Bassigny ;*
- \* *29/06/2014 → fêtes des drapeaux du département de la Haute-Marne à Chamouilley sous la présidence de l'Union National des anciens Combattants de la Haute-Marne avec la participation active de la 287<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires de St-Dizier ;*
- \* *Les 01 et 02/07/2014 → Jean-Pierre PAQUET, président UD 52 et 330<sup>ème</sup> section MM de Cht/Ngt avec Jean-Claude LEGROS, délégué départemental et trésorier départemental ainsi que de la section, participeront à l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de la S.N.E.M.M.. Cette dernière se déroulera dans les locaux de l'Ecole Militaire à Paris ;*
- \* *21/09/2014 → journée des familles à la salle des fêtes de Semoutiers ;*
- \* *Tout 2014 → notre section sera représenté avec ses drapeaux aux différentes cérémonies commémoratives reconnues officiellement par notre République et notre Département sur notre Arrondissement 52 ;*
- \* *Courant 2014 → depuis le 31 janvier 2014 et à chaque sortie de promotions d'élèves-gendarmes de l'Ecole de Gendarmerie de Chaumont, notre section sera présente pour remettre un prix au meilleur de ces élèves dans le domaine militaire. Ce prix matérialisé par le livre officiel de la médaille militaire, réalisé à l'occasion de son 150<sup>ème</sup> anniversaire, est décerné et dédié par le Président Général de la S.N.E.M.M., Jean-Paul MARTIN. La mise en œuvre de cette récompense a vu le jour sous l'impulsion du comité de la 330<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires de Chaumont-Nogent et avec l'accord du colonel Jean-Marc ISORARDI, commandant l'école.*
- \* *Un projet commun des représentations LH-MM-ONM, va être mis en œuvre pour effectuer un voyage au Sénat, le mardi, 14 octobre 2014, pour un montant de 105,00 Eu/personne. Il sera constitué sur le principe de + ou - 15 places par représentation. Il est recommandé de s'inscrire dès que possible auprès des représentants du bureau (Président et Vice-Présidents). La participation retenue s'effectuera dans l'ordre du jour et de l'horaire d'inscription.*

❖ *Quatre titulaires du comité de section et du bureau arrivant au terme de leur mandat, sont candidats à leur réélection. Ils ont tous transmis une demande écrite de volontariat. Il s'agit de messieurs F PICARD, JC LEGROS, M LANOTTE, G PETITHORY.*

*Le Président rappelle à l'assemblée que si des candidats sont intéressés pour prendre des responsabilités dans la section, ils doivent le lui formuler par écrit, une simple lettre suffit.*

*Trois membres, messieurs J REAL, R PETIT, C RAHIRE, ont été cooptés au cours de l'année pour compenser des démissions. Ils avaient posé leur candidature comme formulé ci-avant.*

*Dans un deuxième temps, il demande si le vote peut être réalisé à main levée plutôt qu'à bulletins secrets. Aucun membre ne manifeste un avis contraire.*

*L'assistance vote à l'unanimité pour le comité et ce dernier procède et vote de la même manière pour le bureau.*

*Le Président proclame les résultats à l'assemblée : « Les sept candidats sont élus ou réélus à l'unanimité ».*

*Le nouveau Comité est alors présenté, dont les élus et les réélus à l'unanimité suivants :*

- *Michel LANOTTE membre du comité (pour 4 ans) ;*
- *Robert PETIT membre du comité (pour 4 ans) ;*
- *Georges PETITHORY membre du comité (pour 4 ans) ;*
- *Christian RAHIRE membre du comité (pour 4 ans) ;*
- *José REAL membre du comité (pour 4 ans).*

*Puis le nouveau Bureau est présenté, dont les réélus à l'unanimité suivants :*

- *Francis PICARD premier vice-président (pour 2 ans) ;*
- *Jean Claude LEGROS deuxième vice-président (pour 2 ans).*

*Ensuite un nouveau vote, dans les mêmes conditions que pour celui du comité supra, est effectué pour l'élection de messieurs HUSSON-THOMASSIN Christophe et JOBART Daniel.*

*Ils sont admis à l'unanimité au sein de la 330<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires de Chaumont/Nogent en qualité de membres associés.*

*Un appel à volontaire est effectué à l'ensemble de l'assemblée en vue d'élire un nouveau vérificateur aux comptes. Monsieur Henri SCHERRER ne désire plus se représenter lors du prochain terme de son mandat.*

*Plus aucune question n'est formulée à l'ordre du jour, La clôture des travaux est alors prononcée.*

❖ *Une présentation très intéressante du 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie avec ses moyens singuliers, faisant la particularité de ce régiment, et ses missions très spécifiques sont donnés par le capitaine RENAUT, cadre officier de celui-ci. Ce régiment fut créé en 1910 comme Régiment d'Artillerie canon Campagne à Verdun. Il reçoit la Croix de Guerre en 1916 et la Légion d'Honneur en 1921. Quant au surnom de ses membres « LES DIABLES NOIRS », ils le détiennent des allemands.*

*Son passé lointain et plus récent est très glorieux. Par de nombreuses péripéties, il fini par être installé à SEMOUTIERS en 1999. Son avenir, de par ses 50 ans d'expérience acquis et reconnu ainsi que ses nombreuses opérations très positives dans le monde, sous couvert de différents mandats internationaux, semble lui permettre de rester dans ses murs. Cette volonté est aussi, en raison d'une implantation géographique très particulière, intéressante et assez unique sur le plan national ainsi que la mise en place de nouveaux « Drones » en 2019. Enfin c'est en fin d'année que la décision définitive sera connue.*

❖ *Le colonel (H) DUTAILLY, dans un premier temps, souligne que les commémorations de la guerre d'Indochine seront modifiées en raison des 70 ans du début de la fin de la deuxième guerre mondiale. Les dates, au lieu de début Juin, seront avancées du 24 avril au 03 mai 2014 et plus particulièrement sur notre secteur le 29 avril 2014. Puis dans un deuxième temps, après avoir dédié son intervention à l'adjudant-chef LEON qui fut promu sous-lieutenant, pour avoir par deux fois commandé efficacement le Bataillon dont il était un servant, en raison d'un manque d'officiers (tous étant tués ou gravement blessés), il fait un exposé sur la Médaille Militaire concédée dans des conditions très particulières. Contrairement à la Légion d'Honneur elle n'est dédiée uniquement qu'aux militaires. Il rappelle que cette prestigieuse médaille récompense pour services militaires éminents seulement les soldats, les sous-officiers et les aspirants. Enfin dans ce monde militaire elle ne peut être remise à titre exceptionnel qu'aux généraux titulaire d'une dignité de la Légion d'Honneur (Grand'croix de la Légion d'honneur) et qui ont exercé en principe en temps de guerre, un commandement en chef devant l'ennemi ou qui ont rendu des services exceptionnels à la défense nationale. A compter de cet instant, devenant une récompense supérieure, il reste loisible de la porter avant tout autre ordre ou distinctions. Pour la qualité et la véracité des faits très peu connus d'un grand nombre de participants à cette assemblée, de chaleureux applaudissements concluent son intervention.*

❖ *Ensuite il est procédé à l'accueil de l'arrivée des autorités :*

- \* *Monsieur Raphael MERCIER, directeur de l'Office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.) de la Haute-Marne ;*
- \* *Monsieur Paul FOURNIE, représentant Madame le Maire de Chaumont ;*
- \* *Monsieur le colonel Philippe JOUVE, Délégué Militaire Départemental et Chef de Corps de 61<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie ;*
- \* *Monsieur le colonel Philippe CHEVET, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Marne ;*
- \* *Monsieur le lieutenant-colonel Jean Marie MOSELE, adjoint au DMD.*
- \* *Monsieur le Capitaine NOËL, représentant le Commandant de l'Ecole de Gendarmerie de Chaumont ;*
- \* *Monsieur l'adjudant-chef RAMAGET, représentant le Commandant de Compagnie, et la COmmunauté des Brigades de Gendarmerie Départementale de Chaumont/Châteauvillain/Arc-en-Barrois.*
- \* *Monsieur l'adjudant-chef Denis DESPREZ, président des sous-officiers du 61<sup>ème</sup> RA.*
- \* *Monsieur le brigadier-chef Farel POMPEE, président des EVAT du 61<sup>ème</sup> RA.*

- \* *Monsieur le général (2S) Claude MENDOUSSE, président de la Société Nationale de la Légion d'Honneur ;*
- \* *Monsieur Daniel DURAND, président de la 287° section des Médailleurs Militaires de Saint-Dizier ;*
- \* *Monsieur Louis CHEVAL, président de la 134° section des Médailleurs Militaires de Troyes.*

*Le Président remercie toutes ces autorités de leur présence et donne lecture des personnes excusées. Dans une brève allocution, il rappelle la devise et les valeurs de notre belle médaille, qui s'inscrit dans son siècle sans oublier son glorieux passé. N'a-t-elle pas orné la poitrine de tant de nos poilus ? Tournée vers l'avenir, elle participe par des actions ponctuelles et reconnues de tous au Devoir de Mémoire envers notre jeunesse en faisant en particulier chaque année raviver la Flamme, sur la Dalle Sacrée, sous l'Arc de Triomphe, à Paris à plus de 130 jeunes Haut-Marnais. Puis il conclue en donnant quelques détails sur l'échange des drapeaux avec les USA.*

❖ *Intervention de plusieurs autorités :*

- *Dans son discours, monsieur Raphael MERCIER, directeur de l'O.N.A.C. déclare tout d'abord que c'est toujours pour lui, un très grand honneur d'être présent parmi nous. Puis que la Médaille Militaire est très exigeante dans la manière de servir et d'être. D'ailleurs sa devise en témoigne. Pour lui, notre section reflète très bien tout cela. Il fait aussi un rappel du respect dû à la Médaille Militaire et souligne l'importance de leurs Porte-drapeaux ainsi que celle de leurs Dames d'Entraide. Enfin il rend un vibrant hommage à la 330° section des médaillés militaires Chaumont/Nogent dont les actions sont de plus en plus tournées dans le cadre du devoir de mémoire et la transmission des valeurs civiques et citoyennes en direction des jeunes générations. Il conclue que notre section a toute son estime et sa reconnaissance et qu'elle peut compter sur son soutien indéfectible dans l'ensemble de ses démarches.*
- *Quant au colonel JOUVE, Délégué Militaire Départemental et chef de corps du 61<sup>ème</sup> R.A., il fait part de ses sentiments de très grande joie et de véritable enthousiasme de nous recevoir dans ses murs. Il espère que notre démarche se poursuivra pour que les liens forts qui nous unissent déjà à la Délégation Départementale Militaire mais aussi au 61<sup>ème</sup> R.A., continuent à s'accroître. Son action personnelle évoluera dans ce sens, nous ne devons pas en douter. Enfin il conclue, tout en souscrivant à ce qu'a déjà formulé Monsieur le Directeur de l'O.N.A.C., que la devise des Médailleurs Militaires est une exemplarité pour la cohésion, l'attitude patriotique et l'engagement de la solidarité. De tous ces faits et au regard du gage moral produit et de l'orientation intellectuelle effectué par la 330<sup>ème</sup> section des Médailleurs Militaires de Chaumont/Nogent, sont un bel exemple pour les citoyens d'une façon général mais surtout pour les jeunes ressortissants ou individus évoluant à notre contact.*

❖ *A 12h00, les autorités et tous les participants à cette A.G.O. se dirigent vers la stèle du régiment pour un dépôt de gerbe, suivi d'un appel aux morts avec minute de silence et pour entonner une vibrante « Marseillaise ».*



❖ *De la part de la S.N.E.M.M. des médailles commémoratives et diplômes sont ensuite remis à un certain nombre de sociétaires :*

- *Diplôme d'honneur de la S.N.E.M.M. de + de 50 ANS de détention de la Médaille Militaire à René BOUVIER ;*
- *Médaille associative échelon OR à J GOUTORBE ;*
- *Médaille associative échelon ARGENT à J WOJSZYZYK ;*
- *Médaille associative échelon BRONZE à R LEFEVRE, P LAGRANGE ;*
- *Diplôme d'honneur à J GIFFARD, J REAL.*

*Puis toutes ces récompensés, les autorités et tous les participants sont honorées par « le pot de l'amitié et ses amuse-bouches » préparés et servis par le service restauration du 61<sup>ème</sup> RA aidé de nos Dames d'Entraide.*

*Enfin un buffet froid convivial pris à l'intérieur du Régiment termine cette manifestation.*

Le secrétaire de séance Francis PICARD

ORIGINAL SIGNE

Le président Jean-Pierre PAQUET

ORIGINAL SIGNE